

Blanche

Par **Blanche**, le **21/03/2006** à **10:30**

Bonjour à tous,

Depuis deux jours je parcours de fond en comble votre forum **wink** : Il me plaît bien, je le trouve bien géré et j'aime bien les propos et le respect qui en ressort. J'y ai passé pas mal d'heures en "muet observateur" j'entame mon troisième jours **oops**)

Au début je le parcourais surtout par curiosité (parmi tant d'autres forum) mais à mesure que j'avance je suis de plus en plus convaincue qu'il s'agit là de ma voie. Un peu comme une sorte d'évidence que l'on savait depuis longtemps sans pour autant se l'avouer.

J'ai voulu répondre à un message mais je crois que je dois me présenter d'abord.

Donc pour l'état civil : j'habite Paris, j'ai 26 ans, je donne des cours particulier et j'occupe un poste de professeur correcteur dans un lycée. J'ai obtenu une maîtrise de philosophie à Paris IV sur un sujet qui concernait le lien entre guerre et politique. Qui décide finalement de l'action? Le militaire ou le politique. J'ai axé mes études principalement sur des modules de philosophie politique.

Les concours d'enseignants sont très sévères chez nous, donc je suis avec un diplôme qui ne m'aidera pas outre mesure quand bien même m'a t'il permis de "grandir" et de faire les choses qui me plaisaient. Réflexion stratégie moralité. Mais c'est une compétence qu'il vaut mieux allier à un autre domaine pour qu'elle devienne crédible et sinon « utile ».

Comme j'ai eu l'idée de me diriger vers une carrière d'officier (suggérée par mon mari), j'ai lu à maintes reprises la nécessité de posséder les rudiments en droit et me voici donc à parcourir le net dans toutes ses largeurs pour après quelques jours de cogitation et une lumière être convaincue (mais non pas persuadée) que c'était bien la voie qui m'attendait et tout m'y mène.

Je souhaite donc l'an prochain me lancer dans une Licence de droit. Je ne sais pas trop encore dans quoi je mets les pieds : lol: mais je pense avoir des qualités pour y faire face.

Zut j'ai l'impression de postuler là **lol** je vais donc m'arrêter mais voilà le parcours qui m'a menée à vous. J'ajouterais que j'ai dans l'idée de me diriger vers le droit à la consommation mais sûrement pour des raisons d'éthique alors ce n'est pas une décision arrêtée.

A bientôt dans nos posts.)))

Blanche

Par **deydey**, le **21/03/2006** à **10:42**

bienvenue,

une question : vers quelle fac ou université de paris te dirigerai-tu (désolé de te tutoyer si cela te dérange dis le moi et j'arrêterais) l'année prochaine?

Par **Blanche**, le **21/03/2006** à **11:05**

Salutations deydey, merci pour ton accueil

Aucun problème pour le tutoiement, bien au contraire c'est plus commode.

Au début, j'ai pensé le faire par le biais du CNED donc par voie de conséquence Paris I. Je voulais le faire par correspondance pour être à mon rythme et pouvoir coordonner tout ça avec mon travail mais rien ne vaut l'expérience du terrain. Que sont des études de droit quand on est chez soi? Il se trouve qu'un de mes anciens élèves particuliers était à Assas cette année. Donc du coup les options sont encore ouvertes.

Si vous avez des conseils par rapport à ces universités et les différents enseignements dispensés je suis évidemment très attentive à vos expériences. J'ai déjà lu les post qui en

parlaient mais si certaines veulent en remettre une couche . Je suis quand même :lol:

quelqu'un d'organiser pour ce qui concerne le travail à domicile. 

Blanche

Par **Yann**, le **21/03/2006** à **12:35**

:wink:

Bienvenue chez nous 

Par **mathou**, le **21/03/2006** à **13:46**

Sois la bienvenue Blanche ! Je fais ta connaissance avec beaucoup de plaisir, tu sembles

parfaite pour postuler sur le site et le forum

:wink:

Image not found or type unknown

Concernant le CNED-CAVEJ, j'ai essayé le système pour ma deuxième année, donc si tu as des questions particulières (et après avoir lu mes tartines laissées ça et là sur le forum) j'y répondrai volontiers - mais je pense que tu as raison de vouloir être sur le terrain si tu le peux.

des questions particulières (et après avoir lu mes tartines laissées ça et là sur le forum) j'y répondrai volontiers - mais je pense que tu as raison de vouloir être sur le terrain si tu le peux.

D'autant que ton parcours est très intéressant, et que le sujet de ton mémoire m'intrigue (bon, il en faut pas beaucoup parce que chuis curieuse, mais chut).

[size=75:jj0dag54]Et surtout : tu es mariée.. aaaah je suis jalouse ! J'veux m'marier aussi ! Je

veux ![/size:jj0dag54] Image not found or type unknown

Par **Piper**, le **21/03/2006** à **14:36**

Bienvenue Blanche. On a point commun, j'etudie ma premiere annee de capacite par le biais du CNED-CAPEJ.

Par **Blanche**, le **21/03/2006** à **18:07**

[quote:1qn3axhh]Sois la bienvenue Blanche ![/quote:1qn3axhh] merci

[quote:1qn3axhh]Bienvenue chez nous ![/quote:1qn3axhh] Tiens ça me rappelle une

chanson.. Image not found or type unknown

[quote:1qn3axhh]Concernant le CNED-CAVEJ, j'ai essayé le système pour ma deuxième année, donc si tu as des questions particulières (et après avoir lu mes tartines laissées ça et là sur le forum)[/quote:1qn3axhh]

J'ai envoyé des mails à Paris I pour le CAVEJ pour comprendre quelle genre d'inscription je devais effectuer. Le CNED que j'ai contacté lundi matin ne parvenait pas à répondre à mes questions ce qui somme toute restait normal. J'ai envoyé les mails à l'université dimanche et je n'ai toujours pas reçu de réponses.

Il y a des procédures à faire et pour lesquelles je dois m'y prendre maintenant j'imagine comme

- 1) le transfert de dossier depuis Paris IV. il faut que je vois comment faire
- 2) une demande de dérogation car j'ai effectué une seconde 2° année de DEUG (bêtement d'ailleurs, c'était pour de l'anglais....)
- 3) ... réfléchir aux autres.

Ce doit être difficile d'accéder aux FAC en ce moment et je ne voudrais pas bêtement me retrouver dans un car de CRS à expliquer que je venais juste voir les études que pouvait dispenser cette fac....

[quote:1qn3axhh]j'y répondrai volontiers - mais je pense que tu as raison de vouloir être sur le terrain si tu le peux. [/quote:1qn3axhh]

C'est important j'imagine, mais il semble quasi impossible pour moi de concilier présence en université et travail car le mercredi est une journée de cours pour les 1ère année (je l'ai remarqué) et je travaille tout le mercredi.

[quote:1qn3axhh]D'autant que ton parcours est très intéressant, et que le sujet de ton mémoire m'intrigue (bon, il en faut pas beaucoup parce que chuis curieuse, mais chut). [/quote:1qn3axhh]

:oops:

ça reste un mémoire de maîtrise Image not found or type unknown Il m'a bien plu, ce fut aussi une expérience très agréable. J'avais utilisé Rousseau / Hobbes (que j'adore) / Kant / Clausewitz On peut dire qu'il y a là un concentré de mes auteurs préférés.

;)

Je pense (si si je vous assure Image not found or type unknown) que la philosophie peut être un atout pour faire du droit. Ne serait-ce que pour ce qui concerne le respect d'une méthode.

[quote:1qn3axhh]Et surtout : tu es mariée.. aaaah je suis jalouse ! J'veux m'marier aussi ! Je veux ![/quote:1qn3axhh]

:lol:

:lol:

Pétée de rire. Image not found or type unknown Je ne me serais pas attendu à une telle phrase Image not found or type unknown c'est encore
:lol:

plus marrant. Ben j'ai le plus beau le plus fort le plus gentil donc ... je compatis Image not found or type unknown

[size=75:1qn3axhh]Pas encore un an de mariage mais déjà 7 ans de vie commune mais c'est vrai que c'est un petit plus enorme dans une vie que l'amouuuuuuuuuur.[/size:1qn3axhh]

Par **candix**, le **21/03/2006** à **19:29**

bienvenue parmi nous

:))

Image not found or type unknown

Par **Pisistrate**, le **22/03/2006** à **03:00**

Encore un parcours très cohérent

[img:2rhpribp]http://yelims2.free.fr/DoDo/Dodo20.gif[/img:2rhpribp]

Et là on va certainement me dire "rendors-toi", mais tant pis j'ouvre quand même ma gueule.

Image not found or type unknown

Les études de philosophie sont des études qui en elles-même ne mènent à rien excepté le métier de professeur de philosophie (hem... on tourne en rond là). J'aime beaucoup la philosophie, mais je considère que c'est avant tout un enseignement qui sert l'épanouissement personnel. Faire du droit après ça, je suis désolé de te dire que ça n'a pas beaucoup de sens... surtout commencer une licence de droit à un âge où l'on est sensé avoir terminé ses études. Je ne dis pas cela pour faire une attaque personnelle, juste pour faire remarquer le non sens du parcours universitaire.

Je vais pas terminer ce message sans donner mon avis sur le mariage : selon moi c'est un beau piège à cons (enfin plutôt à connes parce que dans l'Histoire ça a surtout été un instrument d'oppression des femmes), qui se termine 4 fois sur 5 par un divorce.

P.S. : Bienvenue! [img:2rhpribp]http://yelims1.free.fr/Bisous/Bisous14.gif[/img:2rhpribp]

Par **Blanche**, le **22/03/2006** à **09:07**

Salutations Pisistrate,

:lol:

Voilà une bien belle occasion de discuter de la philosophie. Image not found or type unknown Il y a quelques incohérences dans ton raisonnement.

[quote:2kp0xw69]Les études de philosophie sont des études qui en elles-même ne mènent à rien excepté le métier de professeur de philosophie[/quote:2kp0xw69]

D'un point de vue pragmatique, c'est là une erreur qui vient sans doute d'une méconnaissance du système. Faire la liste des hommes passés dans nos rangs et ayant intégrés la philosophie dans leur parcours ne serait pas la meilleure façon de le démontrer.

La philosophie permet de développer des compétences que tu ne trouveras dans aucun autre

cursus permettant ainsi de former des journalistes, des politiques (on peut être ministre... Image not found or ty
) , des avocats (Comment aucun de vous n'a fait de la philosophie en dehors de son

bachotage? Image not found or ty) J'aurais peine à le croire. Ils sont bien nombreux, pourvu que
l'on se donne la peine d'ouvrir les yeux.

Ce qu'il faut sans doute, c'est éviter d'y rester. Sans doute est-ce là ce qui te gêne. Bien souvent les critiques à l'égard de la philosophie proviennent d'une frustration formée dès la réception des premières notes de Terminale quand ce n'est pas avant. Le prestige qui entoure les philosophes, qu'il soit mérité ou non, (Petite technique pour distinguer le vrai du faux : le vrai philosophe vous répondra inévitablement que ça ne l'est pas), amène sur lui de nombreuses critiques rarement bien construites et qui proviennent bien souvent d'une insatisfaction. Si l'on admet l'idée que chaque homme cherche à accroître son pouvoir et à être le meilleur sans doute voit-il dans cet "energumène" un individu qui le menace".

[quote:2kp0xw69]Je vais pas terminer ce message sans donner mon avis sur le mariage : selon moi c'est un beau piège à cons (enfin plutôt à connes parce que dans l'Histoire ça a surtout été un instrument d'oppression des femmes), qui se termine 4 fois sur 5 par un divorce.[/quote:2kp0xw69]

Pareil ici. C'est assez contradictoire. Outre que je trouve cette conception plutôt passionnelle, elle me semble finalement intenable au regard de l'histoire.

Le divorce permet justement de concevoir le mariage comme un "contrat". Ce n'est que ça et rien d'autre à mon sens. C'est-à-dire l'accord entre deux parties pour former une communauté conçue aujourd'hui comme pouvant être rompue à tout instant. Un contrat qui ne peut pas être rompu est-il concevable ? Sans doute une mauvaise explication ou vision du mariage est à l'origine de ce que tu appelles un « piège à cons ». Libre à chacun de se marier sans avoir réfléchi au sens du mariage et surtout au sens qu'il lui donne. Je crois pouvoir dire que ce fut longtemps un contrat rigide qui allait à l'encontre de la nature humaine. Mais le degré d'instruction actuelle devrait permettre d'éviter cette multiplication des divorces.

Pourvu que l'on s'y intéresse quelques temps, la nature passionnelle de l'homme nous renseignera sur cette idée incongrue que le contrat de mariage est la matérialisation d'une promesse atemporelle qui théoriquement ne devrait jamais avoir besoin d'être prouvée. Mais l'homme ne peut s'empêcher de chercher des preuves à l'amour qu'autrui est susceptible d'éprouver à son égard. .

Ce qui permet de réfuter l'idée du piège à con, c'est bien que le mariage prévoit d'unir 2

personnes con-sentantes Image not found or ty. Les admettant toutes deux libres, chacune se voit proposer la possibilité de le refuser. Après quelques années de réflexion et d'expérience il m'apparaît inconcevable qu'une société puisse fonctionner en refusant cette possibilité de construire une sorte de
Il faudrait éviter de voir le monde d'un point de vue uniquement utilitariste et ainsi nous

pourrons sortir d'une spirale d'a priori

Finalement nous aurions pu utiliser Aristote, Rousseau, Hobbes et bien d'autres encore. Mais incontestablement les références ne viennent que pour soutenir une réflexion personnelle et n'ont pour parler à notre place. Je laisse donc mes illustrations pour une autre fois. J'aurais bien aimé démontrer la nécessité pour un futur avocat ou juriste d'en être passé par la

philosophie. Mais avez vous lu ce post jusqu'au bout? Image not found or type unknown

Je finis ce post matinal qui m'a déjà bien retardé en vous citant Hobbes : « il n'y a d'ordinaire pas de meilleure preuve d'une distribution égale en toutes choses que lorsque chacun est satisfait de la part qui lui est attribuée ». Ma question serait donc la suivante : Sont-ils donc

satisfait de leur part ? Image not found or type unknown

:lol:

Pour faire un peu de psychologie de bas étage Image not found or type unknown je dirais que ce post trahi beaucoup :))

de chose et je pense aussi au caractère passionnel qui en ressort, je tairais les autres Image not found or type unknown sadique je suis. Tu viens en peu de lignes de montrer beaucoup de choses à ton interlocuteur qui lui seraient très utiles s'il avait à débattre contre toi. Sachons rester la plus objectif possible.

:lol:

Bon sans rancune pour ce post si long? Image not found or type unknown

A bientôt,
Blanche

Par **Yann**, le **22/03/2006** à **09:45**

:lol:

J'ajouterai que ça t'as permis de prendre les remarques de Pisistrate avec philosophie! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **22/03/2006** à **13:17**

Bienvenue à toi

[quote="Yann":2pha42xa]J'ajouterais que ça t'as permis de prendre les remarques de

Pisistrate avec philosophie! [quote:2pha42xa]
:wink:

bien vu Image not found or type unknown

Par **Blanche**, le **22/03/2006** à **18:22**

[quote:2wba44ve]J'ajouterais que ça t'as permis de prendre les remarques de Pisistrate avec philosophie! [/quote:2wba44ve]

:lol: :lol: :))

Image not found or type unknown Flute Image not found or type unknown Me suis fait eu". Je note la pertinence de ta remarque Image not found or type unknown

Par **Pisistrate**, le **22/03/2006** à **19:20**

Elle a de l'esprit cette demoiselle

[img:2mtkd1u4]http://yelims4.free.fr/MDR/MDR59.gif[/img:2mtkd1u4]

[img:2mtkd1u4]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:2mtkd1u4]

Par **mathou**, le **23/03/2006** à **15:59**

:wink:

Elle me plaît bien Image not found or type unknown Mais comme mon ordi est chez le réparateur et que j'ai peu de connexion, je reviendrai m'étendre sur le mariage une autre fois, et sur les soucis

administratifs du CNED-CAVEJ Image not found or type unknown

Mais rapidement il faut :

- une demande d'accueil à Paris I en précisant que le régime sera celui du CNED-CAVEJ
- une demande au CAVEJ, pour le dossier d'inscription
- une demande de transfert départ de ton ancienne faculté (avec dérogation si nécessaire)
- attendre et joindre la réponse (accord du doyen) au dossier d'inscription au CAVEJ. De toute façon le CNED n'intervient que sur présentation de l'inscription au CAVEJ.

- payer

:twisted:

Image not found or type unknown

- recevoir le gros colis des CD de cours et fiches de TD ainsi que le manuel de l'étudiant avec les dates d'examens (délestage facultatif de février et examens obligatoires de juin)
- voire, si tu as un dossier social étudiant (je précise dans le doute), demander au CROUS ton transfert si tu changes d'accadémie. Mais si tu restes en région parisienne pas de souci.

A noter qu'il n'y a pas de choix des matières et options par ce système. Si tu changes de régime par la suite (régime présentiel avec cours pour salariés par exemple, le soir et/ou le samedi) et que tu changes de fac, les programmes seront différents pour certains : il arrive qu'une fac dispense une matière en 3ème année, mais que dans la nouvelle fac elle soit enseignée en 2ème année, et que ça soit un peu embêtant...

Ceci dit, il y a des cours de philosophie du droit à la fac, qui ont l'air intéressants.

Par **Blacky**, le **23/03/2006** à **19:33**

:)

Bienvenue Image not found or type unknown

:lol:

J'adore ta présentation Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **24/03/2006** à **23:09**

Oui j'ai lu ce post jusqu'au bout...et j'attends avec impatience la démonstration "de la nécessité pour un futur avocat ou juriste d'en être passé par la philosophie"!

Bienvenue et à bientôt tant en lecture qu'en débat.

Par **Blanche**, le **26/03/2006** à **08:27**

Salutations Vincent, Blacky,

Merci Mathou pour ces informations précises et bien déclinées.